



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## ÉCOPHYTO

Île de La Réunion  
Canne à sucre  
Août 2021



**Directeur de publication :** Frédéric Vienne, Président de la Chambre d'agriculture de La Réunion  
24, rue de la source – B 134 - 97463 St-Denis Cedex - Tél : 0262 94 25 94 - Fax : 0262 21 06 17

**Animateur filière et rédacteur :** Joseph Antoir

**Animateur interfilière :** Romuald Fontaine

**Comité de rédaction :** Chambre d'agriculture, Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail – Laboratoire de la Santé des Végétaux.

**Crédits photos (sauf mention contraire) :** Joseph Antoir, Chambre d'Agriculture

**Membres associés au réseau d'épidémiosurveillance :** Anafruit, ArmeFlhor, Association des Vergers de l'Ouest, Cirad, CTICS, EPLEFPA de St-Paul, eRcane, GAB Réunion, SCA Coop Ananas, SCA Fruits de La Réunion, SCA Terre Bourbon, SCA Vivéa, SICA TR, TEREOS.

## À retenir

**Météorologie :** en août, la pluviométrie est supérieure aux moyennes normales dans le Sud, l'Ouest et l'Est sauf dans le Nord.

**Borer ponctué (*Chilo sacchariphagus*) :** les attaques de borer ponctué continuent à sévir sur les parcelles non récoltées.

**Borer rose (*Sesamia calamistis*) :** pas de présence sur les parcelles du réseau. La levée des plants est favorable aux attaques de borer. À surveiller.

**Cochenilles roses farineuses (*Saccharicoccus sacchari*) et Thrips (*Fulmekiola serrata*) :** le risque reste moyen sur certaines parcelles hors réseau comme le mois dernier pour les parcelles non récoltées.

**Adventices :** la pression des adventices est faible en début de campagne. Le paillage stoppe ou ralentit leurs progressions.

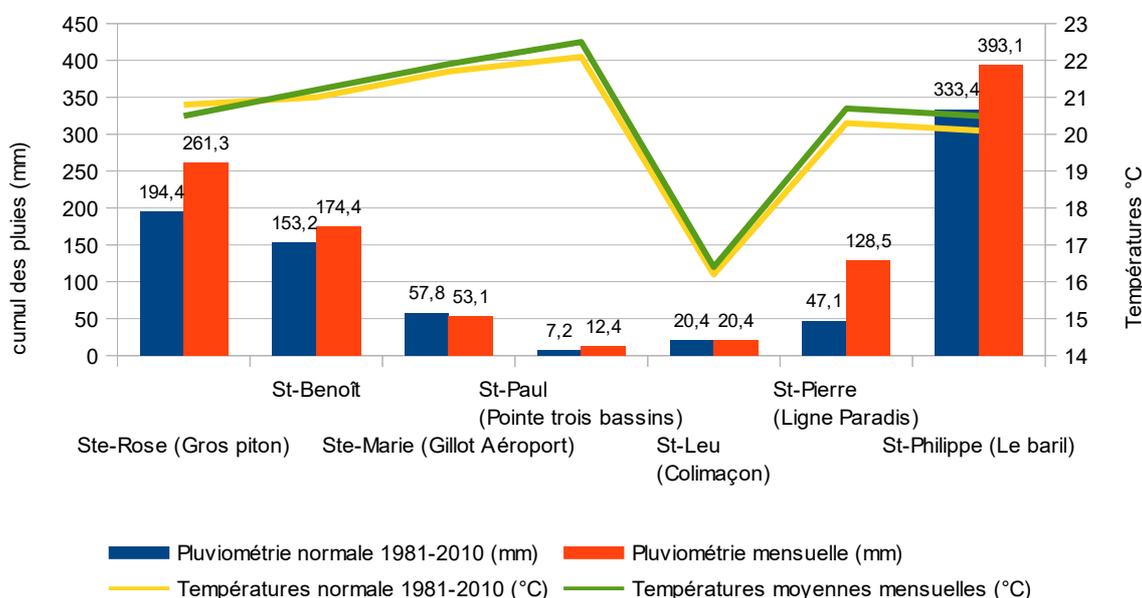
## Météorologie

Relevés du mois d'août 2021 comparés aux moyennes normales (1981-2010) du mois d'août.  
(Données météo France)

Poste	EST		NORD	OUEST		SUD	
	Ste-Rose (Gros piton)	St-Benoît	Ste-Marie (Gillot Aéroport)	Pointe trois bassins	St-Leu (Colimaçon)	St-Pierre (Ligne Paradis)	St-Philippe (Le baril)
Pluviométrie normale 1981-2010 (mm)	194,4	153,2	57,8	7,2	20,4	47,1	333,4
Pluviométrie mensuelle (mm)	<b>261,3</b>	<b>174,4</b>	<b>53,1</b>	<b>12,4</b>	<b>20,4</b>	<b>128,5</b>	<b>393,1</b>
Températures normale 1981-2010 (°C)	20,8	21	21,7	22,1	16,2	20,3	20,1
Températures moyennes mensuelles (°C)	<b>20,5</b>	<b>21,2</b>	<b>21,9</b>	<b>22,5</b>	<b>16,4</b>	<b>20,7</b>	<b>20,5</b>

Les températures du mois d'août 2021 ont été globalement plus chaudes que les moyennes normales 1981-2010 dans la majorité des stations de l'Île, excepté à sainte-Rose. Les pluviométries ont été supérieures aux moyennes normales dans le Sud, l'Ouest et l'Est sauf dans le Nord avec - 8 % par rapport moyennes normales 1981-2010.

Relevés d'août 2021, comparés aux moyennes normales (1981-2010) du mois d'août.



## Phénologie

*Suivi du stade végétatif de la canne sur des parcelles au mois d'août 2021.*

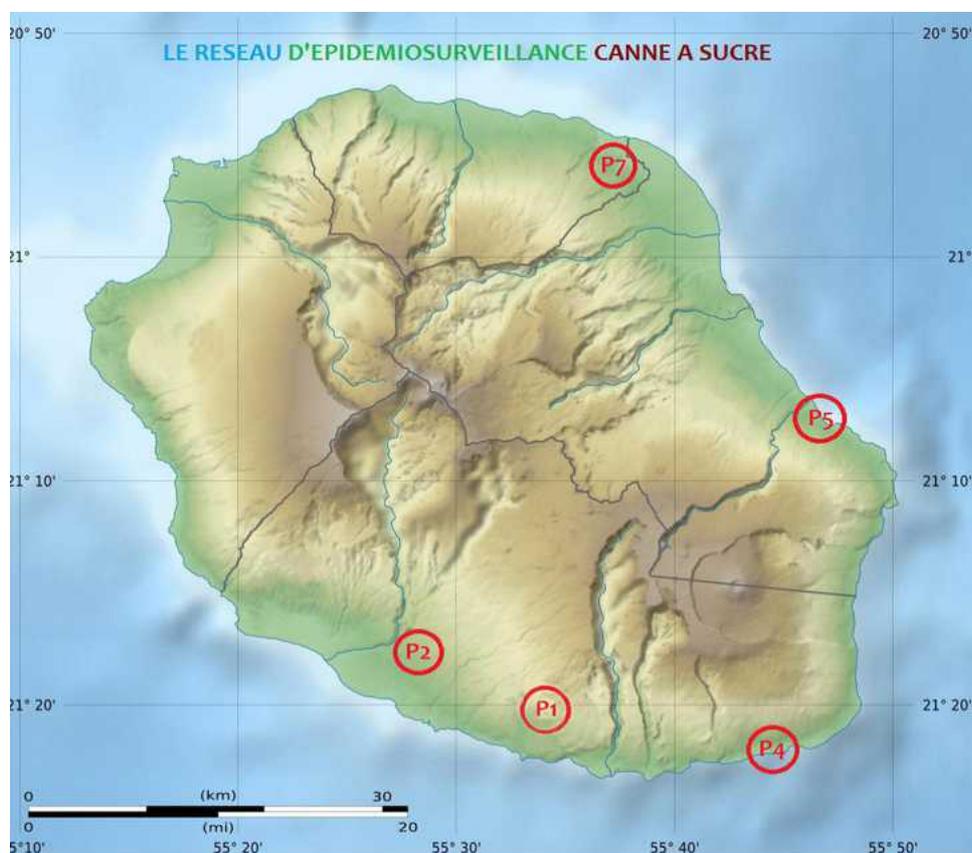
Parcelle	Commune	Lieu-dit	Altitude (m)	Variété	Date de récolte	Stade
P1	Petite-Île	Le Chemin Jessy	450	R585	Fin juillet 2021	Levée
P2	Saint-Pierre	Ravine des Cabris	194	R575	Mi-juillet 2021	Levée
P4	Saint-Philippe	Le Baril	49	R570	Fin juillet 2021	Levée
P5	Sainte-Rose	Bonne Espérance	65	R570	Fin juillet 2021	Levée
P7	Sainte-Suzanne	Bassin Bœuf	550	R585	Début août 2021	Récolte

## État phytosanitaire des cultures

- **Canne à sucre**

*Répartition des parcelles de cannes en 2021.*

Dans le cadre du réseau d'épidémiosurveillance, des observations sont réalisées sur 5 parcelles réparties sur l'ensemble de l'île tous les mois. Cette surveillance biologique concerne les bioagresseurs, dont les adventices. Les périodes d'observation sont adaptées en fonction de la région et du type de ravageurs et d'adventices. Celles-ci se font, soit par comptage, soit par notation de présence ou d'absence.



## État phytosanitaire des parcelles de canne face aux bioagresseurs au mois d'août 2021.

Bioagresseurs	Situation des parcelles	Seuil de risque	Évaluation des risques
Borer rose ( <i>Sesamia calamistis</i> )	P1, P2, P4, P5, P7 : 0 % de « cœurs morts »	20 %	<b>Risque moyen</b> : les cannes récoltées en début de campagne font leurs premiers rejets qui sont encore trop petits pour être attaqués.
Borer ponctué ( <i>Chilo sacchariphagus</i> )	P1, P2, P4, P5, P7 : 0 % de tiges attaquées	> 50 %	<b>Risque élevé</b> : pas d'attaques sur le réseau. Mais attention, le stade phénologique des plants est propice aux attaques de borer ponctué sur les parcelles non récoltées. Vous pouvez essayer la méthode <i>Erianthus</i> sur vos parcelles en vous renseignant auprès de votre animateur filière.
Noctuelle défoliatrice ( <i>Leucania pseudoloreyi</i> )	P1, P2, P4, P5, P7 : 0 % de feuilles attaquées	> 50 %	<b>Risque faible</b> : pas encore d'attaque à signaler sur les parcelles suivies mais des observations de dégâts hors réseau peuvent être constatés. Il faut rester vigilant sur les prochains mois pour les parcelles en levée.
Cochenilles ( <i>Saccharicoccus sacchari</i> , <i>Aulacaspis tegalensis</i> , <i>Dysmicoccus boninsis</i> )	P1, P2, P4, P5, P7 : 0 % de tiges attaquées	> 50 %	<b>Risque moyen</b> : pas d'attaques sur le réseau. Mais attention, les stades phénologiques de maturation sont propices à la présence de cochenilles. Les déficits de pluviométrie renforcent également le risque.
Rat ( <i>Rattus sp.</i> )	P1, P2, P4, P5, P7 : aucun dégât	Difficile à déterminer	<b>Risque moyen</b> : les parcelles encore au stade maturation sont attractives pour les rats.
Thrips ( <i>Fulmekiola serrata</i> )	P1, P2, P4, P5, P7 : 0 % de tiges attaquées	Difficile à déterminer > 50 %	<b>Risque moyen</b> : les thrips prolifèrent dans le cœur des feuilles enroulées.

**Risque nul** : pas de pression des bioagresseurs

**Risque moyen** : présence de bioagresseurs avec possible impact sur culture

**Risque faible** : possibilité de présence, mais pas d'impact sur culture

**Risque élevé** : bioagresseurs présents avec impact certain sur culture

### Gestion alternatives des bio-agresseurs.

Les parcelles récoltées récemment ou en cours de récolte comme la P1, P2, P4 et P5 ne sont plus sujettes aux attaques des ravageurs tels que les borers ponctués, les cochenilles, les thrips ou les rats.

- Pour les borers roses il faut rester vigilant sur les parcelles déjà récoltées qui ne sont pas encore attaquées, mais qui peuvent subir des attaques dans les mois qui suivent la levée.
- Les borers ponctués ne sont plus présents sur les parcelles récoltées du réseau. Les parcelles non récoltées hors réseau peuvent être encore fortement attaquées. Il peut être toujours opportun de planter des boutures d'*Erianthus* pour lutter contre ce foreur. **Il faut prioriser la récolte sur les parcelles les plus atteintes** (Cf fiche phytosanitaire).



Retour des attaques de borer rose, *Sesamia calamistis*

- Les noctuelles peuvent être un danger sur les parcelles récoltées en début de campagne, attention à leur retour sur les rejets. Un traitement biologique à base de *Bacillus thuringiensis* est possible. (voir sur <https://ephy.anses.fr/> ou auprès de votre conseiller pour les préconisations d'emploi).
- Les cochenilles ne sont plus présentes sur les parcelles récoltées du réseau. Mais les parcelles non récoltées, hors réseau peuvent toujours en être pourvues.
- Pas de dégâts de rats sur les parcelles du réseau. Attention leur présence est possible dans les cannes couchées et les cannes à maturité.
- Disparition des thrips sur les parcelles récoltées.



**Prévision:** vigilance au retour **des noctuelles, adventices et des borers roses** qui peuvent refaire leur apparition dès les premières levées de canne depuis fin juillet dans l'Est. Surveiller jusqu'à 3 à 4 mois après la levée.

Toutes nos fiches phytosanitaires sont disponibles sur <http://www.bsv-reunion.fr/?cat=21>

### Pression des bioagresseurs sur canne à sucre en 2021

	septembre 2020	octobre	novembre	décembre	janvier 2021	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août
Borer rose ( <i>Sesamia calamistis</i> )	Jaune	Jaune	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert
Borer ponctué ( <i>Chilo sacchariphagus</i> )	Vert	Vert	Vert	Jaune	Vert	Vert	Vert	Vert	Jaune	Jaune	Jaune	Vert
Noctuelle ( <i>Leucania pseudoloreyi</i> )	Vert	Jaune	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert
Cochenilles ( <i>Aulacaspis, Saccharicoccus</i> )	Vert	Vert	Vert	Jaune	Jaune	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange	Jaune	Vert
Rongeurs ( <i>Rattus</i> sp.)	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert
Thrips ( <i>Fulmekiola serrata</i> )	Vert	Jaune	Jaune	Jaune	Jaune	Jaune	Jaune	Jaune	Jaune	Jaune	Jaune	Vert

**Légende :** en blanc : pas d'observation ; en vert : absence ; en jaune : attaque faible ; en orange : attaque moyenne ; en rouge : attaque forte.

### Enherbement des parcelles de canne au mois d'août 2021.

	P1	P2	P4	P5	P7
Enherbement (%)	0	10	5	0	0
Mois après coupe	1	2	1	1	1
Dernière intervent òn	-	-	-	-	-
Type d'intervent òn	-	-	-	-	-
Seuil d'intervent òn	30%				
Évaluat òn des risques	Nul	Faible	Faible	Nul	Nul

**Risque nul :** parcelle propre/recouvrement total des cannes

**Risque moyen :** 15 à 30 %, intervention à programmer, possibilité d'impact sur la canne

**Risque faible :** 0 à 15 %, enherbement à surveiller, risque possible

**Risque élevé :** > 30 %, intervention à effectuer, impact certain sur la canne

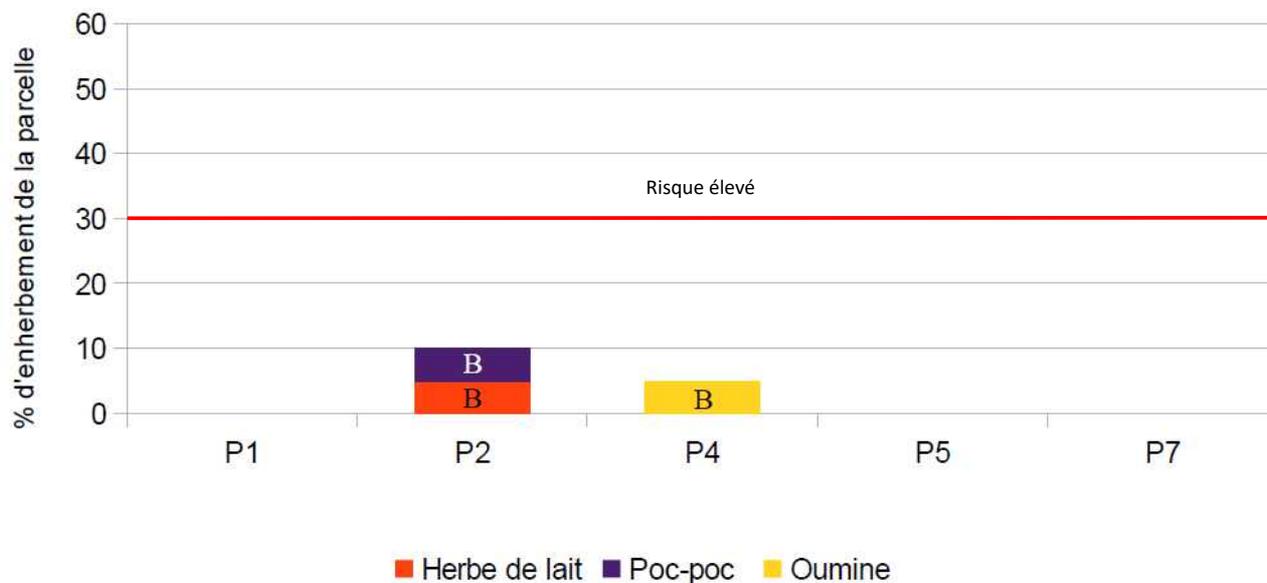


Herbe de lait, *Euphorbia heterophylla*



Liane Poc poc, *Cardiospermum halicacabum*

*Flore d'adventices présente au mois d'août 2021.*



**Rappel : l'échelle phénologique des adventices utilisée est celle du guide méthodologique de suivi de la flore adventice RMT Florad de 2012. Cinq niveaux de stades phénologiques allant de A (plantule) à E (grenaison).**

**ECHELLE phénologique (Guide méthodologique de suivi de la flore adventice RMT Florad, 2012, RMT Florad)**

Stade	Dicotylédones	Monocotylédonne
<b>A</b>	<b>Plantule</b>	<b>Cotylédons à 1/3 ou 2/4 feuilles</b>
<b>B</b>	<b>Plante jeune</b>	<b>1 à 3 feuilles</b>
<b>C</b>	<b>Plante adulte</b>	<b>1 à 2 talles</b>
<b>D</b>	<b>Floraison</b>	<b>Plein tallage/montaison</b>
<b>E</b>	<b>Grenaison</b>	<b>Boutons floraux</b>
		<b>Epiaison</b>
		<b>Dissémination des semences</b>
		<b>Grenaison</b>

Pour ce mois d'août, les pressions d'enherbement continuent à rester en dessous du seuil de 30 % comme le mois dernier. Les parcelles du réseau sont toutes récoltées. Les parcelles P2 et P4 subissent une légère levée des adventices sur des poches non paillées ou à faible épaisseur de pailles.

Les parcelles coupées ou en cours de coupe, comme sur la P3 et la P7, voient leurs adventices détruites par le piétinement, la coupe, la pose des cannes, le paillage et le trafic (tracteur, remorque, coupeuse).

Les parcelles coupées ou en cours de coupe, comme sur la P7 voient leurs adventices détruites par le piétinement, la coupe, la pose des cannes, le paillage et le trafic (tracteur, remorque, coupeuse).

Les parcelles P2 et P4 présentent des adventices arrivées au stade de plante jeune (B) ne présentant pas de concurrence et de menace sérieuse pour la canne à sucre.



**La paille empêche la levée des mauvaises herbes**

Attention, si vous constatez des adventices qui arrivent **au stade phénologique D (floraison) ou E (grenaison)**. **Ne laissez pas les adventices arriver à ce stade et agir le plus tôt possible pour éliminer le stockage éventuel de graines sur la parcelle !**



**Remarque importante: une intervention manuelle ou mécanique est nécessaire sur les parcelles ayant un taux d'enherbement supérieur ou égal à 30 % ou sur celles présentant des graminées (Fataque), lianes ou herbes vivaces à des stades avancés (C ou D). Il est aussi primordial d'agir avant d'arriver aux stade D (floraison) ou E grenaison) car cela augmente le stock semencier dans le sol ce qui aggrave le risque sur les campagnes suivantes ou une gêne à la récolte. De plus, il faut veiller à bien identifier les espèces présentes et notamment cibler les plus problématiques pour adapter le moyen de lutte.**

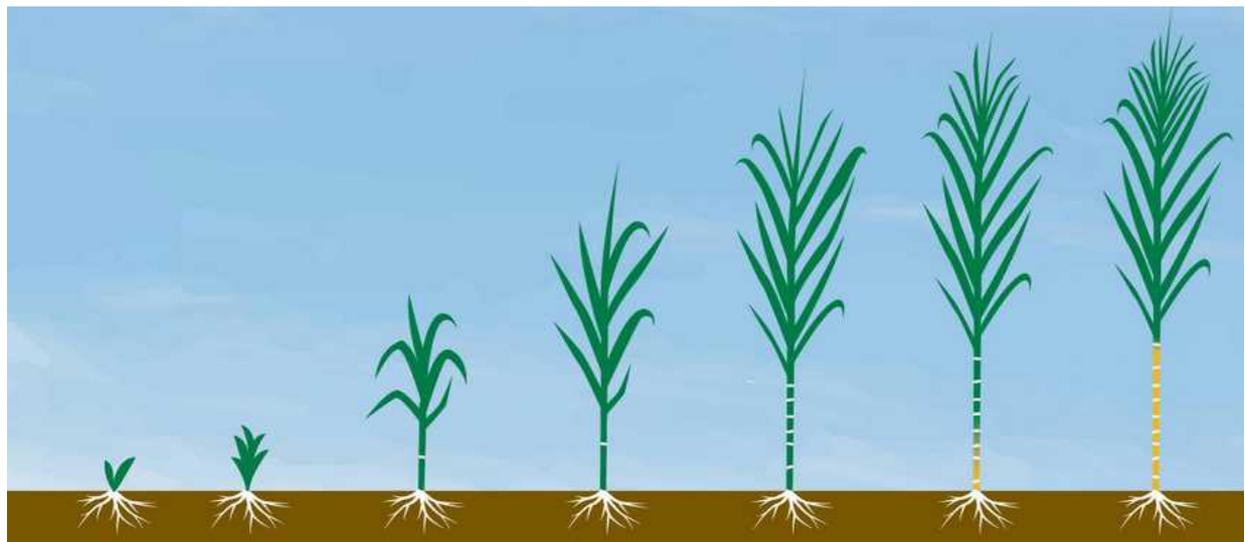
### Pression des adventices sur canne à sucre en 2021

	Septembre 2020	octobre	novembre	décembre	janvier 2021	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août
Adventices (lianes, fataques, tabac bœuf, etc.)	jaune	orange	orange	orange	orange	orange	jaune	jaune	jaune	jaune	jaune	jaune

**Légende :** en blanc : pas d'observation ; en vert : absence ; en jaune : attaque faible ; en orange : attaque moyenne ; en rouge : attaque forte.

### FOCUS

Résumé des principaux ravageurs du mois d'août pour la canne à sucre en croissance :



(Image Brandtbrasil.com)



1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
P1, P4, P5	P2										P7

(Tableau présentant le stade phénologique des parcelles en nombre de mois après récolte)

Au 12<sup>ème</sup> mois après la récolte, les rats peuvent être présents. Ils sont attirés par les cannes qui sont dans le cycle de la maturation et qui se chargent ainsi en sucre. Il continue toujours à se développer les cochenilles, les borers ponctués et les thrips. Les noctuelles, les pucerons et les borers rose ne trouvent plus d'intérêt et d'appétence dans les tiges et feuilles moins tendres.

Encore présents dans les cannes à sucre non récoltées



Borer ponctué, *Chilo sacchariphagus*



Cochenille farineuse, *Saccharicoccus sacchari*



Thrips, *Fulmekiola serrata*



Rat, *Rattus sp.*

Du 1<sup>er</sup> au 2<sup>ème</sup> mois après la récolte peuvent apparaître légèrement les chenilles défoliatrices, les borers roses ou les pucerons jaune

Apparition dans les cannes à sucre récoltées



La chenille défoliatrice, *Leucania pseudoloreyi*



Le borer rose, *Sesamia calamistis*



Le puceron jaune, *Siphia flava*

Contact animateur du réseau d'épidémiosurveillance canne à sucre :  
Joseph ANTOIR, Chambre d'agriculture de La Réunion  
Tél : 0262 37 48 22 / 0692 70 04 98 ; e-mail : [joseph.antoir@reunion.chambagri.fr](mailto:joseph.antoir@reunion.chambagri.fr)  
FDGDON Réunion  
Romuald Fontaine, Tél : 0692 28 86 02 ; e-mail : [romuald.fontaine@fdgdon974.fr](mailto:romuald.fontaine@fdgdon974.fr)

**Bulletin consultable sur [www.bsv-reunion.fr](http://www.bsv-reunion.fr)**

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui financier de l'Office français de la Biodiversité.